

## A y regarder de plus près, la faillite est parfois une seconde chance pour les asbl !

- Programmée pour entrer en vigueur prochainement (le 1er mai 2018), la réforme du « Code de droit économique » relative à l'insolvabilité des entreprises donnera désormais la possibilité aux associations de tomber en faillite, comme toute autre société.
- Avec plus de 60.000 associations actives recensées en Belgique, doit-on s'attendre à une augmentation significative du nombre de faillites ?
- En tant que banque de près d'1 association sur 3 en Wallonie et à Bruxelles, CBC fait partie intégrante de l'éco-système de l'entrepreneuriat social de sa région. L'ensemble du département non-marchand de CBC, sous la direction de Bruno Menu, propose, outre l'octroi de crédits, d'accompagner et de préparer activement les asbl face à ces changements à venir qui, à y regarder de plus près, sont aussi des opportunités.

Les asbl sont-elles en passe de devenir des entreprises comme les autres ? C'est du moins ce que laissent présager deux réformes importantes, l'une dite du « Code des sociétés » à l'étude au Parlement actuellement, la seconde intitulée « Livre XX, insolvabilité des entreprises » d'application le 1er mai prochain. Cette dernière a comme conséquence qu'une asbl pourra désormais être mise en faillite au même titre que toute autre entreprise. Entre risques et opportunités, 2018 semble être une année charnière pour le non-marchand !

### Accéder à une seconde chance ?

C'est une situation qui préoccupe le secteur non-marchand wallon. Mais, à y regarder de plus près, la faillite peut également être vue comme une opportunité pour les associations.

En effet, si hier, une asbl en prise à des difficultés financières n'avait d'autre alternative que d'opter pour la dissolution et la liquidation pure et simple, demain grâce à la procédure de faillite, elle pourra mettre en œuvre un plan de sauvetage et accéder à une deuxième chance.

*« Nous constatons dans le secteur une certaine forme de frilosité à entreprendre alors que les besoins sociétaux auxquels les associations répondent sont en forte croissance. Nous voyons cette réforme comme une opportunité pour les asbl d'être plus entreprenantes et créatives dans l'intérêt de tous. »* précise Bruno Menu, Directeur du Département Non-Marchand de CBC Banque.

### CBC livre 4 recommandations au secteur associatif

*Bruno Menu : « Nous aidons les asbl à grandir en les conseillant sur leurs choix d'investissements, de placements, mais aussi au travers d'un accompagnement dans leur développement digital. Nous les challengeons en connaissant parfaitement leur environnement. Nous les aidons à faire le bon choix et nous allons au-delà du simple octroi de crédits. »*

Dans ce nouvel environnement de risque et face à des défis sociétaux croissants, le secteur doit envisager plusieurs pistes de développement.

**Innover** : la digitalisation ouvre de nouvelles perspectives pour transformer et développer les activités quotidiennes et aussi faciliter la communication avec les stakeholders. Mais innover c'est aussi mettre en commun des ressources, repenser la logistique, la distribution,...

**Professionaliser** : tant au niveau du Conseil d'Administration qu'au niveau des équipes de terrain. Recruter des talents et spécialistes aux compétences variées comme le juridique, le digital, la communication, le financier, etc.

**Investir** : ne faut pas avoir peur de grandir et d'investir, et donc parfois de s'endetter. Cela doit se faire de manière professionnelle avec l'encadrement adéquat, celui de son banquier notamment.

**Communiquer** : être transparent sur l'impact sociétal et financier vis-à-vis des partenaires, des créanciers, des pouvoirs publics et surtout des bénéficiaires. Les bonnes et les mauvaises nouvelles doivent être partagées et surtout pas à la dernière minute.

\*\*\*

Contacts presse :

PRIDE

Aurélie Coeckelbergh / Laure Miquel-Jean

aurelie.coeckelbergh@pr-ide.be / Laure.miquel-jean@pr-ide.be

0479 26 16 13 / 0477 31 71 61

Press Room CBC: <http://cbc.prezly.com/>

**CBC 'Zoom, regardons les choses de plus près' : [www.cbc.be/zoom](http://www.cbc.be/zoom)**

CBC lance aujourd'hui une plateforme qui regroupe les regards des experts de CBC sur différentes thématiques liées à l'actualité. La plateforme sera régulièrement alimentée par de nouveaux sujets.

Vérifiez l'authenticité de ce document sur [www.cbc.be/verification](http://www.cbc.be/verification)